



**ARGENT ÉTHIQUE** Appréhender les mécanismes et l'intérêt d'une finance solidaire et responsable.

## SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE EN CONSOMMANT

S'appuyer sur votre consommation pour financer le développement d'entreprises de proximité. Tel est le pari ingénieux lancé, en novembre 2011, par le site internet [www.cap-territoire.com](http://www.cap-territoire.com)

### Comprendre

*« Comment bâtir une croissance durable qui bénéficie équitablement à tous les acteurs économiques ? »*

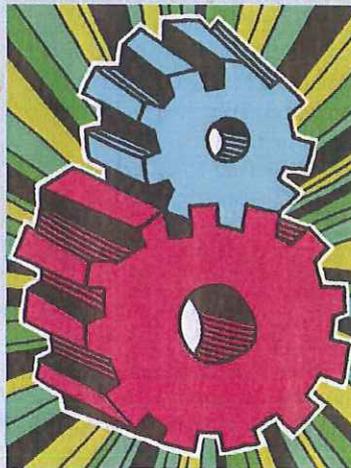
C'est de cette interrogation, réactivée par la crise qu'est né Cap territoire. *« Nous avons imaginé un système responsable qui associe les entreprises, les commerces et les particuliers dans un cercle vertueux »*, observe Rachel Daviet, à l'initiative du projet. Le principe est simple : en faisant leurs achats en ligne, *via* ce site internet, les particuliers bénéficient de remises commerciales qui sont cumulées sur un compte épargne. Ces sommes sont ensuite utilisées pour financer des PME/PMI de leur région. *« Passer par la consommation nous permettait d'être accessible à tous. Même avec peu de moyens, chacun peut y contribuer. »*

### Consommer

*« Pour participer, nul besoin de changer vos habitudes d'achat, ni de mettre la main au porte-monnaie »*, explique Rachel Daviet. Il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site internet et de passer par ce portail pour faire vos courses en ligne. Le site a signé des partenariats avec 350 enseignes, nationales et régionales, de l'alimentation à la décoration, en passant par les voyages ou la beauté. La SNCF, les 3 Suisses, Conforama, Nature et découvertes, la Fnac... ces e-commerçants proposent des « remises Cap » allant de 1 à 40 %, avec une moyenne de 6 %. Elles ne sont pas déduites de vos achats mais cumulées sur un compte Cap.

### Investir

Au moins une fois par an, ces fonds peuvent être transformés, avec votre accord, en actions de la société de capital-risque Pan Cap. Cette structure investit au capital d'entreprises non cotées, sélectionnées avec soin, selon leur localisation – qui correspondra à celle des consommateurs Cap – et selon des critères éthiques et économiques. *« Nous étudions le potentiel de croissance de ces entreprises, leur capacité à créer des emplois et à s'inscrire dans une démarche de développement durable, précise Rachel Daviet. Ces PME doivent être responsables*



*sur le plan environnemental et social. Nous serons particulièrement attentifs à la participation des salariés à la gouvernance. »* Les fonds sont mobilisés pour une durée d'environ six ans. Le site internet se veut pédagogique et l'épargnant pourra y suivre l'utilisation des sommes ainsi investies. *« C'est aussi une manière de rapprocher l'entreprise et le citoyen. »* ●

■ **Pour aller plus loin :**  
[www.cap-territoire.com](http://www.cap-territoire.com)